

DE LA 6<sup>e</sup>  
À LA 3<sup>e</sup>

# CHAD

## Ouvert à tous

Garçons et filles

### Critères de recrutement :

- avoir pratiqué une des activités suivantes en club ou en association : danse, gymnastique, twirling bâton, gymnastique rythmique, judo ou karaté.
- ou • avoir participé à la sensibilisation en danse, en école élémentaire.
- ou • être élève à l'école de musique et de danse.

## Objectifs

Permettre à des enfants motivés par la danse de s'engager dans une scolarité originale et riche de nouveautés. C'est aussi pour bénéficier d'un enseignement où le plaisir d'apprendre et la valorisation de l'investissement de l'élève peuvent construire un parcours d'excellence.

## Gratuit

L'ensemble des cours et ateliers proposés dans le cadre des CHAD fait partie de la scolarité des élèves. La danse est considérée comme une matière et se trouve intégrée au programme et aux évaluations trimestrielles des élèves du collège.



## Pour les enfants déjà inscrits à l'EMD

Les élèves déjà inscrits dans le cursus "Danse" à l'école de musique et de danse peuvent poursuivre leur parcours dans le cursus de l'école en parallèle à la classe CHAD, en bénéficiant de la gratuité de l'enseignement pour les cours du cursus.

## Étapes

**Mars 2019** > demande du dossier d'inscription auprès des directeurs d'écoles élémentaires.

**Lundi 15 avril 2019** > date limite de retour du dossier auprès des directeurs d'écoles élémentaires.

**Mardi 7 mai 2019**, 18h30 > évaluation de "maîtrise du geste" et entretien en présence de l'enfant et sa famille à l'École de musique et de danse - 4, rue des Fermes, 78190 Trappes-en-Yvelines.

**Vendredi 10 mai 2019** > sélection des candidats lors de la commission organisée par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

**Samedi 15 juin 2019** > inscriptions au collège pour tous les futurs collégiens.

## DÉROGATION DE LA CARTE SCOLAIRE

Les familles dont les enfants ne font pas partie du secteur Le Village peuvent demander une dérogation pour une affectation au collège.

## Organisation des classes CHAD

Danse jazz, danse contemporaine, danse classique

6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup>

Danse	1h30	Cours de danse 1	EMD
	1h30	Cours de danse 2	
	1h	Renforcement 6 <sup>e</sup> *	
Culture générale	1h	SVT - EPS - musique	Collège

\* Pour les élèves ne faisant pas partie du cursus "danse" à l'école de musique et de danse.

3<sup>e</sup>

Danse	1h30	Cours de danse 1	EMD
	1h30	Cours de danse 2	
	1h	Dominante jazz ou contemporaine	
Culture générale	1h	SVT - EPS - musique	Collège



# PARCOURS

## DÈS LA 4<sup>e</sup>

Il est possible d'intégrer le cursus "Danse" de l'école de musique et de danse en complément des temps de pratiques en CHAD - sur avis de la commission pédagogique de la CHAD.

## DÈS LA 3<sup>e</sup>

La préparation des élèves pour un passage de fin de 1<sup>er</sup> cycle des conservatoires. Les élèves ayant atteint le niveau requis pourront présenter les épreuves de fin de 2<sup>e</sup> cycle - sur avis du conseil pédagogique de la CHAD.

## APRÈS LA 3<sup>e</sup> 4 OPTIONS

1 Versailles / Lycée La Bruyère et conservatoire à rayonnement régional section Baccalauréat S2TMD - Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse. Le niveau requis correspond à une fin de 2<sup>e</sup> cycle des conservatoires.

2 Rambouillet / Lycée Louis Bascan - Internat possible section option lourde "arts danse" - série L.

3 Rambouillet / Lycée Louis Bascan - internat possible option "danse" - toutes séries.

4 Intégration dans un parcours amateur au sein de l'École de musique et de danse, tout en poursuivant des études dans des circuits diversifiés.



École municipale  
de musique et de danse



## ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Place Nelson Mandela - 4, rue des Fermes  
78190 Trappes-en-Yvelines  
bernadette.dubray@mairie-trappes.fr  
isabelle.thoumine@mairie-trappes.fr  
Tél. : 01 30 16 45 60  
Lundi : 14h/19h30  
Mardi au vendredi : 10h/12h et 14h/18h

[www.trappes.fr](http://www.trappes.fr)  
[www.trappesmag.fr](http://www.trappesmag.fr)



**COLLÈGE  
LE VILLAGE**  
TRAPPES-EN-YVELINES



RENTRÉE 2019 - 2020  
Classes à horaires  
aménagés danse - CHAD

## INTÉGRER UNE SECTION CHAD, C'EST

Un engagement sur 4 ans pour les élèves et les familles.

Un projet motivant permettant aux élèves d'acquérir de l'autonomie, de cultiver le goût de l'effort, de s'ouvrir sur le monde et de se projeter dans l'avenir.



Collège Le Village  
01 30 16 07 70